

CGIMPACT

N°8 Octobre 2020

Elections
sociales

Dernière ligne droite...

Ca y est, la ligne d'arrivée des élections sociales est enfin en vue. Et il est vrai que depuis le premier numéro de ce CG Impact, en septembre 2019, beaucoup de choses se sont passées...et se passent encore ! Certes, il y a cette foutue crise du coronavirus qui empoisonne nos vies, mais à côté de cela, il y a aussi les événements heureux de la vie, comme un collègue qui, après des années d'un travail syndical intense raccroche les gants... c'est le cas de notre secrétaire général, Eric Neuprez qui est désormais en pension et qui est remplacé par notre nouveau secrétaire général, le liégeois Geoffrey Goblet. Nous souhaitons au premier de bien profiter de cette nouvelle étape de sa vie et au second, la bienvenue. C'est donc aussi un nouveau duo qui chapeaute les élections sociales pour la Centrale Générale – FGTB : Geoffrey Goblet et Gianni De Vlaminck.

...avant la victoire !

En effet, nous entamons à présent le sprint final vers la victoire. C'est notre seule option : le programme du nouveau gouvernement nous laisse quelques lueurs d'espoir, mais il comporte aussi, malheureusement, de nombreuses zones d'ombres. Nous devons donc, comme toujours, rester en alerte et être prêts à nous mobiliser en cas de besoin. Si les intérêts des travailleurs passent au second plan, sont bafoués ou attaqués, le gouvernement nous trouvera immanquablement sur son chemin. C'est notre mission.

Mais pour cela, vous le savez, nous avons besoin d'un maximum de travailleurs derrière nous. Pour que la FGTB parle d'une seule voix, elle a besoin d'un maximum de voix. Pour que quand la FGTB prend une position, ce ne soit pas juste une organisation syndicale qui se prononce mais plus d'un million cinq cents mille personnes qui parlent d'une seule voix.

Notre force est là, et plus que jamais, la voix de chacun compte. Les incertitudes liées à la situation sanitaire sont énormes et nous en sommes bien conscients, c'est pourquoi nous scrutons l'évolution de la situation de près. De votre côté, un seul conseil : ayez le réflexe de regarder vos mails et notre site web. En cas d'information urgente de dernière minute, c'est par ces canaux que nous communiquerons.

D'ores et déjà, nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre militantisme au sein de notre centrale. Sans vous, rien ne serait possible.

Plus que jamais, ensemble on est plus forts !

Geoffrey Goblet,
Secrétaire Général

Gianni De Vlaminck,
Secrétaire Fédéral



Mettez du rouge dans votre entreprise!

Ce numéro regorge d'affiches et d'une planche d'autocollants. Le but est d'imposer la présence de la FGTB partout où c'est possible. Nous savons que chaque entreprise a une réalité différente, nous vous laissons donc opérer votre propre sélection. Vous voulez mettre le focus sur le combat pour les 14 €? Ou alors c'est peut-être le télétravail qui suscite beaucoup d'interrogations? A vous de choisir. Vous pouvez aussi télécharger ces affiches sur notre site et les envoyer par mail, après avoir lu les consignes de la page 4.

Vous trouverez également déjà l'affiche pour remercier les électeurs. N'oubliez pas de la mettre dès la fin du vote.

Pouvoir d'achat

Au cours de ces dernières années, les employeurs ont bénéficié de nombreux cadeaux fiscaux, par contre, les salaires travailleurs belges ont augmenté moins rapidement que dans les pays voisins. Pourtant, une population disposant d'un pouvoir d'achat fort reste la meilleure protection contre les problèmes économiques et les inégalités.

C'est pourquoi nous réclamons:

- La révision de la loi sur les salaires de 1996 afin que les syndicats puissent à nouveau mener des négociations salariales au niveau du secteur et de l'entreprise, de sorte que les salaires suivent l'augmentation du coût de la vie.
- Que les augmentations salariales portent sur les salaires bruts, afin de garantir le financement de la sécurité sociale.
- Une augmentation des pensions minimales à 1 500 euros nets par mois.
- Un modèle de redistribution des richesses plus équitable grâce à une réforme fiscale de grande envergure. On pense entre autres à la taxation des grosses fortunes et à la lutte contre l'évasion fiscale.



Salaire

En 2020, le fait d'être en Belgique a entraîné une augmentation de la pauvreté. Dans les pays voisins, elle est restée autour de 9,87 € de moins par mois de l'ancienneté. C'est pourquoi nous réclamons:

C'est pourquoi nous réclamons:

- Un salaire horaire décent.
- Un salaire net qui permette à tous de joindre les deux bouts.



minimum à 14 €

Avoir un travail n'est pas du tout une protection contre de nombreux secteurs, le salaire minimum brut tourne à l'heure, 1,625,72 € par mois, en fonction du secteur et est insuffisant pour vivre dignement de son travail.

ce que nous réclamons:

un salaire de minimum de 14€ brut, pour permettre une

existence mensuel de 2300€ brut pour que les travailleurs puissent faire les deux bouts avec leur salaire.



Télétravail



La crise du Covid-19 a donné un énorme coup d'accélérateur au télétravail. Celui-ci présente de nombreux avantages, mais la prudence reste de mise. En aucun cas, le télétravail ne peut conduire à un surcroît de travail ou à moins de bien-être.

C'est pourquoi nous réclamons:

- Un cadre pour le télétravail avec des accords clairs pour garantir le bien-être et la protection de la vie privée des travailleurs.
- Une intervention de l'employeur dans les coûts énergétiques et les équipements ergonomiques.
- Application du droit à la déconnexion afin de préserver les moments de repos, les congés, la vie privée et familiale.

Santé et sécurité

La crise du coronavirus a prouvé une fois de plus l'importance d'un lieu de travail sûr. Le bien-être et la santé de chaque travailleur actif au sein de l'entreprise doivent rester des points prioritaires.

C'est pourquoi nous réclamons:

- Un dialogue social fort au sein du CPPT. C'est dans cet organe que les délégués consultent l'employeur afin de maintenir les risques au sein de l'entreprise aussi faibles que possible. C'est là que nous pouvons appliquer les mesures les plus appropriées pour assurer la protection optimale de tous les travailleurs.
- Une forte participation et implication des délégués : ils connaissent mieux que quiconque la réalité du terrain et les préoccupations du personnel.



Concilier télétravail et campagne

2020, quelle année bizarre ! Non seulement les élections sociales ont été reportées, mais dans de nombreuses entreprises, nous croisons moins de collègues car le télétravail est devenu la norme. Ce qui signifie que vous devez changer votre façon de mener campagne et éventuellement adapter votre message. La réglementation européenne ne vous permet pas d'envoyer des emails à vos collègues qui ne sont pas membres de la FGTB sans leur autorisation. Obtenir cette autorisation n'est pas facile, c'est pourquoi nous vous donnons quelques conseils.

Campagne via l'intranet ou via l'adresse e-mail professionnelle avec autorisation

Demandez à votre employeur de fournir un espace sur le serveur de l'entreprise sur lequel tout le matériel de campagne pourra être placé. Une fois cet espace créé, votre employeur enverra un e-mail contenant le lien vers cet espace, à tous les collaborateurs. Ce qui leur permet d'accéder à tout le matériel.

Pas possible d'obtenir d'espace sur le serveur ?

Envoyez le matériel à votre employeur et demandez-lui de tout envoyer par e-mail à tous les collaborateurs et délégués CPPT/CE (attention : chacun en Cci – copie cachée).

Vous avez des collègues qui ne disposent pas d'adresse e-mail professionnelle ?

1. Utilisez les valves de l'entreprise.
2. Demandez à votre employeur de joindre le matériel de campagne à la lettre de convocation.

Plus d'infos ?

 Centrale Générale – FGTB

 www.accg.be/es2020

FGTB
Centrale Générale
Ensemble, on est plus forts

Mener campagne via internet

Diverses possibilités vous sont offertes pour mener campagne sur internet :

Adresse e-mail et newsletter

Sites internet

Réseaux sociaux



Actuellement, Facebook est la plateforme idéale pour dialoguer et toucher un large public via les réseaux sociaux. Mais certaines délégations de la FGTB expérimentent également WhatsApp (messagerie instantanée) ou Instagram.

Renseignez-vous auprès de vos collègues pour savoir quels sont les réseaux sociaux qu'ils utilisent et de quelle manière ils souhaitent rester en contact avec vous. Essayez d'informer vos collègues régulièrement, mais correctement et poliment, des nouvelles pertinentes de votre délégation.

Vous souhaitez utiliser l'adresse email ou la messagerie instantanée telle que WhatsApp, et vous disposez déjà des coordonnées de plusieurs collègues ? Demandez d'abord leur autorisation.

Vous voulez par exemple travailler avec Facebook mais vous ne savez pas comment faire ? Jetez un œil à notre brochure disponible en ligne intitulée : « **Mener campagne sur les réseaux sociaux** ».

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne campagne !

**Votre voix.
Notre force.**
www.accg.be/es2020

